

***LIBREVILLE, 30 novembre (Infosplusgabon) - Au point de perdre toute sa légendaire crédibilité de pionnier dans l'exploration pétrolière au Gabon, Total Gabon vient de dévoiler au grand jour, la preuve de sa roublardise. En effet, sommée de réintégrer les 6 salariés licenciés à la suite d'une grève jugé légale par l'institution judiciaire, Total Gabon avait préféré la solution du bras de fer, de l'intimidation, de la manipulation et de la corruption. Après plusieurs mois, les dirigeants de l'ex major pétrolier au Gabon reviennent, toute honte bue et moins arrogants à de bons sentiments, en reconnaissant leurs erreurs d'appréciation. Mais pour se donner bonne conscience, Total Gabon capitule et accepte de ne réintégrer que 4 sur les 6 salariés incriminés.***

Ainsi donc, de maladroites en maladroites, Total Gabon vient de reconnaître des erreurs commises dans l'affaire qui l'oppose à l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) et qui concerne la réintégration de 6 collaborateurs grévistes dont le licenciement abusif a fait scandale. Embarrassée, la société ne s'est contenté que d'un communiqué en interne dépourvue de substance réelle après leur réintégration.

**Total Gabon gouvernerait seule à Port-Gentil**

Chasse gardée depuis des décennies du Groupe Total, la ville de Port-Gentil a toujours été considérée comme la mamelle des dirigeants français de Total Gabon. Ville française dirigée un temps par leur compatriote Valentine Pirabe, les autres ressortissants français n'étaient pas en reste pour dicter aux nationaux leurs lois d'assimilation même si souvent à compétence égale car ayant fréquentés en France les mêmes grandes écoles, les Gabonais sont souvent moins payés que leurs collègues français. Quelques techniciens supérieurs européens percevraient, comme dans d'autres sociétés à dominance étrangère, des salaires et des avantages bien supérieurs à ceux auxquels ils devraient prétendre. Au grand dam des nationaux !

Discrimination, mépris, traitement discriminatoire voire approximatif du personnel, campagne d'assimilation des employés gabonais, sont les conditions « presque requises » pour une réelle promotion. Et c'est le panorama actuel à la tête de Total Gabon où le directeur général Henri-Max Ndong Nzue défend d'abord les intérêts du Groupe Total et les siens au détriment de la majorité de ses compatriotes gabonais dans l'entreprise.

Le patron de Total Gabon jouit-il réellement de toute l'amplitude de la sphère de décision ? ou se contente-t-il d'exécuter les ordres venant de la Direction Afrique installée à Paris-la-Défense ? On en est presque certain. Contraint parfois de se référer au ministre du Pétrole pour prendre des décisions dans le cadre de son personnel pour se donner bonne conscience, le DG de Total Gabon, pourtant nanti d'un curriculum vitae qui ferait pâlir plus d'un est qualifié à tort ou à raison par ses collègues de marionnette fragile.

**Total Gabon reconnaît ses erreurs dans le traitement laconique d certains dossiers**

Récemment, Total Gabon vient de recueillir concernant l'affaire qui l'oppose à l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP), preuve de la précipitation avec laquelle Total Gabon traite ses dossiers. Trop de légèreté, trop de jugements de valeurs dans la prise de décision qui peut être fatale pour des chefs de famille et donc capable de fragiliser l'harmonie au sein d'un personnel de surcroît peu considéré mais voué à la cause de l'entreprise. Ce personnel qui est tenu à se plier aux ordres d'une société qui ne reconnaît pas ses efforts alors que les résultats financiers satisfaisants témoignent de la combattivité des employés de Total Gabon.

Cet aspect particulier dans le traitement à la légère des dossiers révèle le manque de professionnalisme au sein de l'équipe dirigeante qui induit Henri Max Ndong Nzue à prendre de mauvaises décisions en rapport avec la gestion chaotique des ressources humaines.

Parmi les nombreux dossiers pendants au tribunal de Port-Gentil, il est tout aussi surprenant de constater que Total Gabon n'arrive pas à trouver une issue au différend épineux qui l'oppose à ses anciens employés partis en 2016, et dont les dossiers de séparation ont été, comme à l'accoutumée, traités à la hussarde, comme s'il s'agissait de personnes malpropres, violant ainsi les règles élémentaires des procédures en matière de gestion des ressources humaines, pourtant bien appliquées au sein du Groupe Total en France. Total Gabon serait-il une exception au sein du Groupe ?

Depuis novembre 2017; un collectif déterminé des anciens employés de Total Gabon sollicite un arbitrage dans les règles, du différend qui les oppose à leur ancien employeur. Dans l'attente d'une décision finale du Tribunal de Grande Instance de Port-Gentil, il est encore temps pour Total Gabon d'opter pour une solution consensuelle qui ne pourrait que l'honorer .

Comme indiqué précédemment, Total Gabon argumente à contre-courant avec pour conséquence l'accumulation, faute de décision consensuelle, de plusieurs dossiers en attente de jugement devant les tribunaux.

FIN/INFOSPLUSGABON/JKO/GABON2018

© Copyright Infosplusgabon